

# Un poumon vert pour éviter les inondations

Une zone d'expansion de crue a été créée près de la rivière pour empêcher les inondations. Elle a été aménagée en un lieu de promenade et de biodiversité.

**GONESSE**

PAR THIBAUT CHAFFOTTE

**JOINDRE L'UTILE À L'AGRÉABLE.** Les habitants du secteur du Vignois disposent désormais d'un dispositif pour contenir la montée des eaux du Croult et d'un site paysager. Cet aménagement qui s'étend sur 12 ha, vient d'être inauguré par le Syndicat intercommunal aménagement hydraulique vallées (Siah) et la mairie de Gonesse.

« Le lotissement du Vignois subit depuis toujours les conséquences de sa proximité avec la rivière », a rappelé le président du Siah, Guy Messager. « On est arrivé ici en 1981 et dès l'année suivante on a eu une inondation, se souvient Bernard, 70 ans, un habitant du lotissement. On voyait l'eau monter. Il y a des maisons qui ont eu 30 cm d'eau. »

## LA ZONE RESSEMBLE À UN MARÉCAGE NATUREL

« Toute la difficulté a été de concilier une problématique hydraulique forte et la volonté de faire un espace qualitatif sur le plan écologique et paysager », présente Eric Chanal, directeur du Siah. La rivière qui jouxte



Des riverains ont pu découvrir les aménagements en bordure du Croult lors de l'inauguration.

le lotissement a d'abord été déplacée pour l'écartier un peu des habitations, en s'appuyant sur des cartes anciennes afin de retrouver le lit d'origine. Sur la rive gauche, une succession de bassins de rétention a été aménagée. Cela constitue une zone d'expansion de crue de 55 000 m<sup>3</sup> de volume.

« Ça aurait été très facile de faire des bassins cubiques », confie Eric Chanal. Au lieu de cela, le Siah a créé une zone humide susceptible de favoriser la biodiversité. La zone ressemble à un marécage naturel. Les variations du terrain permettent à

des îlots d'émerger pour accueillir les oiseaux. Des troncs d'arbres morts ont été disposés pour favoriser le développement d'insectes et servir de lieu d'observation pour les oiseaux, comme le martin-pêcheur.

Des chemins ont été aménagés. Ils ont vocation à être submergés quand le niveau de la rivière montera. Une piste cyclable permettant d'aller de Bonneuil à Gonesse a été construite avec le conseil départemental. « L'environnement est plus joli, parce qu'avant c'était un peu une décharge ici », souligne Bernard.